

LA SCOLARISATION DES FILLES AU SÉNÉGAL FACE À L'ÉVOLUTION DES REPRÉSENTATIONS

Papa Allé DIAGNE

Université Gaston Berger (UGB), Saint-Louis, Sénégal
akadiagne75@yahoo.fr

&

Assane DIAKHATE

Université Gaston Berger (UGB), Saint-Louis, Sénégal

Résumé : La problématique de la scolarisation des enfants et surtout des filles a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. Elle suscite un grand intérêt auprès des acteurs de l'éducation et des décideurs, ce qui la place au centre des préoccupations. En effet, la société traditionnelle, dans son organisation a octroyé un type d'éducation à la fille et un statut à la femme. Ces dernières sont encadrées et formées à jouer pleinement le rôle de future mère et de bonne épouse. Cette représentation traditionnelle de la fille et de la femme va évoluer au fil du temps. Le contact avec l'occident à travers la colonisation et l'émergence d'un système éducatif ont permis de faire évoluer les représentations sur la scolarisation des filles. Sous ce rapport, cette recherche a pour objet d'étudier ces différentes représentations sur l'évolution de la scolarisation des filles. Ainsi, pour atteindre notre objectif, nous avons choisi comme méthodologie une démarche qualitative à travers une analyse de contenus. Les résultats obtenus ont révélé une diversité des situations. Les représentations sur l'éducation des filles ont évolué de la période précoloniale à celle post coloniale en passant bien évidemment à la période coloniale. La question de la scolarisation des filles suivait jusque-là une approche traditionnelle. Ainsi, le fait de les enrôler dans une école moderne, était considérée comme un sujet tabou. Néanmoins, elle sera acceptée par la société pour devenir finalement un objet de revendication.

Mots clés : scolarisation des filles, éducation, évolution, représentations, système éducatif sénégalais.

GIRLS' SCHOOLING IN SENEGAL IN THE FACE OF CHANGING REPRESENTATIONS

Summary : The problem of the education of children and especially girls has caused a lot of ink to flow in recent years. It arouses great interest among education stakeholders and decision-makers, which places it at the center of concerns. Indeed, the traditional society, in its organization granted a type of education to the girl and a statute to the woman. The latter are supervised and trained to fully play the role of future mother and good wife. This traditional representation of the girl and the woman will evolve over time. Contact with the West through colonization and the emergence of an educational system have made it possible to change the representations on the education of girls. In this respect, this study aims to study these different representations on the evolution of the schooling of girls. Thus, to achieve our research objective, we have chosen as a methodology a qualitative approach through content analysis. The results obtained revealed a diversity of situations. Representations on the education of girls have evolved from the pre-colonial period to the post-colonial one, passing of course to the colonial period. The issue of girls' education followed a traditional approach and enrolling them in a modern school was considered a taboo subject. It was then accepted by society to finally become an object of claim.

Key words: girls 'schooling, education, evolution, representations, Senegalese education system.

Introduction

La déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 stipule que l'éducation constitue un droit fondamental. Cette disposition est réitérée par les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD, 2000) et réaffirmée par les Objectifs pour le Développement Durable (ODD, 2015). Réorientant la vision des OMD, les ODD s'orientent avec beaucoup d'engagement dans une perspective d'une éducation pour tous. Celle-ci étant considérée, depuis plusieurs décennies, comme un droit inaliénable.

C'est pourquoi les filles au même titre que les garçons doivent accéder à l'école et y rester. Il faut noter dès lors les efforts énormes qui ont été faits depuis la rencontre de Jomtien en 1990 avec le lancement du concept de l'Éducation pour Tous (EPT). Néanmoins pour en arriver à ces résultats, des changements importants ont été amorcés et qui provoquer des mutations progressives sur les représentations des différents acteurs de l'éducation. Dès lors, la scolarisation des filles s'oriente vers des objectifs autres que ceux vécus jusque-là. C'est tout le sens qu'il faut donner à ce travail qui cherche à comprendre comment les représentations sur l'éducation des filles auraient elles évoluées de la période précoloniale à nos jours pour être se positionner sur une nouvelle perspective ?

Cette question nous incite à revisiter, à travers les écrits scientifiques, les perceptions sur la scolarisation des filles. Ce qui va s'en dire, qu'il sera question de parcourir le système éducatif de la période précoloniale aux années 2000 coïncidant avec la deuxième grande rencontre internationale sur l'éducation en l'occurrence le Forum de Dakar en 2000. Ce tableau ainsi décliné, présente une frise chronologique qui donne une vision synoptique de la perception sur l'éducation des filles dans le passé et de celle-ci de nos jours.

Il faut rappeler que les initiatives prises à travers le monde et surtout dans les pays en voie de développement, pour encourager l'accès et le maintien des filles à l'école montrent à suffisance l'importance accordée à la jeune fille. Ainsi, les recherches comme celles menées par Baudelot et Establet (2006) révèlent que pendant très longtemps, la scolarisation des garçons était plus significative que celle des filles malgré les efforts consentis pour corriger ce déséquilibre qui parfois peut être considérée comme de l'injustice ou une violation des droits de l'enfant.

1. L'approche méthodologique

L'étude concerne le système éducatif sénégalais dans son contexte à la fois historique et actuel. En effet, il est important de rappeler que c'est un système qui a deux versants : un versant colonial et un versant post indépendance. Il a un ancrage solide sur la période coloniale et a cherché à se libérer de ces survivances pour se recréer au prisme d'un monde nouveau confronté à de nouvelles réalités.

Dans cette problématique, nous avons pris l'option de la centrer sur une recherche qualitative. Le travail est essentiellement centré sur la collecte et l'analyse de documents qui ont fait état de la question de la scolarisation des filles et des représentations qui s'y développent durant toutes ces périodes. Cette approche nous a permis d'aller vers une meilleure compréhension de l'évolution des représentations de la scolarisation des filles au Sénégal.

Ainsi, le caractère flexible et ouvert de cette méthode nous a orienté vers l'exploration d'informations qui interrogent le passé ainsi que le présent du système éducatif sénégalais. Notre objectif principal est de percer le mystère qui entoure l'évolution des représentations sur la scolarisation et l'éducation des filles au Sénégal. Cet objectif semble pouvoir se réaliser dans une collecte objective et une analyse approfondie de documents. Ce qui permettra

d'accéder aux différentes informations sur l'évolution de l'éducation et de la scolarisation des filles au Sénégal ainsi que de la perception que les populations en ont.

2. Bref aperçu sur la scolarisation des filles à travers le monde

L'UNESCO soutient :

« que tout enfant a droit à une éducation. Une bonne éducation est celle qui permet à l'enfant d'apprendre et de grandir en développant ses aptitudes et son potentiel. La fréquentation de l'école aide l'enfant à apprendre et à entrer en relation avec ses pairs. Elle fournit à l'enfant des outils d'apprentissage comme la lecture, l'écriture et le calcul. L'école initie l'enfant à la richesse du monde extérieur et lui offre la perspective d'obtenir plus tard un travail et de se rendre utile à la société. » (Niang, 2006, p.81)

C'est dans ce cadre que la Banque Mondiale a établi l'état des lieux de la situation de la scolarisation des filles à travers son rapport de 2018 sur l'« Egalité filles-garçons en éducation dans les pays en voie de développement : un objectif mondial, septembre 2019 », et qui souligne que :

« L'échelle mondiale, 89% des filles achèvent l'enseignement primaire, et 77% le premier cycle de l'enseignement secondaire. Près de 132 millions des filles de 6-17 ans, dont 75% d'adolescentes, ne sont pas scolarisées. 52 millions d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne, une région où seules 40% achèvent le premier cycle du secondaire. Malgré les progrès accomplis ces dernières décennies, des facteurs socioculturels et économiques pèsent toujours sur la scolarisation et les études des filles. » (Banque mondiale, 2018)

À la lumière de ce rapport, nous constatons que des efforts restent toujours à faire. En effet, si 11% des filles n'arrivent pas à terminer l'enseignement primaire et 23% le cycle secondaire, cela présente une situation inquiétante face aux objectifs des ODD. En plus de cela des millions de filles n'ont pas jusque-là la chance d'aller à l'école parmi elles plus du tiers vivent en Afrique subsaharienne. C'est dans ce sens que Niang (2006) rappelle que « l'éducation fait partie intégrante des droits humains fondamentaux, c'est un droit fondamental de l'homme comme le stipule l'article 26 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Ainsi que la convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, ratifiée en 1989 par 192 pays, qui proclame le droit de tous les enfants à une éducation gratuite, pertinente et de qualité. » (p.81)

Par ailleurs, Niang (2006) évoque aussi « l'ampleur de la situation de l'éducation en général en Afrique et celle des filles en particulier a emmené le Secrétaire Général des Nations Unies à se prononcer encore lors du Forum mondial sur l'éducation qui s'est tenu du 26 au 28 avril 2000 à Dakar. En effet, selon Koffi Annan, il faut inverser la tendance, autrement dit, parvenir à scolariser et à maintenir le maximum de filles à l'école car « l'éducation des filles est un placement à long terme dont le rendement est exceptionnellement élevé. » (p.89)

Des filles et des femmes mieux éduquées contribuent énormément à la nutrition, à la santé, au développement et à la paix d'une société. Il a donné un coup d'envoi d'une nouvelle initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles « l'éducation des filles est un outil efficace de développement. » Expliquant la nouvelle initiative de l'ONU, il a promis que d'ici un an, l'ONU aiderait chacun des principaux pays concernés à mettre au point un plan d'action en vue de promouvoir l'égalité des sexes en matière d'éducation. Mais à cette fin, il faut « une volonté politique et les fonds nécessaires », a-t-il ajouté, en annonçant que l'ONU aiderait également les pays à dégager les fonds requis pour l'éducation des filles en tirant un meilleur parti de l'aide au développement et de l'allègement de la dette. (Niang, 2006))

« Dans la même perspective, ces dispositions sont renforcées par la déclaration du forum mondial sur l'éducation en 2000 à Dakar où les participants de 164 pays se sont engagés à réaliser l'éducation pour tous d'ici 2015. » (Niang, 2006)).

Sous ce rapport, il convient de remarquer que les ambitions visées - un peu partout dans les pays en voie de développement ainsi qu'au Sénégal, demeurent toujours mais force est de constater qu'il reste encore du chemin à faire dans le cadre de la scolarisation des filles. Ce qui traduit un certain nombre de contraintes dans la réalisation des objectifs annoncés qui, il faut le dire, butent sur des difficultés à la fois conjoncturelles et structurelles.

3. La situation de l'éducation des filles au Sénégal avant l'indépendance

La scolarisation des filles au Sénégal met en évidence une trajectoire historique en se déployant de l'époque coloniale à nos jours. Cette situation permet de percevoir une certaine évolution dans la manière de considérer et d'appréhender la scolarisation des filles. D'un début extrêmement difficile caractérisé par un environnement hostile et réfractaire à la réalité de mettre les filles à l'école et de les considérer comme les garçons (période d'avant indépendance); les différents acteurs de l'école (décideurs, gestionnaires, techniciens, partenaires et parents, ...) se sont presque rendus à l'évidence de la nécessité de scolariser les filles pour promouvoir un développement endogène et durable. C'est ainsi qu'après les indépendances, l'État du Sénégal, selon Mogueu (2009), a très tôt affiché sa volonté de « garantir à tous les citoyens [...] le droit à l'éducation, le droit de savoir lire et écrire ». Si cette volonté a maintes fois été réaffirmée, la question de la scolarisation des filles n'a été systématisée au niveau du Ministère de l'Éducation Nationale qu'avec la création du projet « Scolarisation des Filles » (Scofi) qui est un projet gouvernemental de scolarisation des filles et mis en place en 1994. Le projet a essentiellement mené des actions de plaidoyer, d'information, de communication visant à promouvoir l'inscription des filles à l'école.

3.1. *L'éducation traditionnelle des filles au Sénégal*

Selon Thiouye (2015) deux formes d'éducation ont existé au Sénégal avant l'introduction de l'enseignement moderne : l'éducation traditionnelle et celle coranique introduite lors de la conquête islamique au Sénégal. [...] ainsi, avant l'introduction de l'école moderne, l'éducation des enfants était considérée comme une affaire de famille et était basée sur l'appartenance religieuse des parents ou de la famille. » (p.14)

Dès lors, le type d'éducation reçu par l'enfant pouvait dépendre de son origine familiale et des valeurs qui y sont développées ; étant entendu que le tout est considéré dans une entité globale qu'est la société dans laquelle l'enfant évolue. Ainsi, le schéma affiché est très explicite au départ. Au sexe féminin était prédestiné un rôle qui devait être incarné et adopté pour être en phase avec les règles préétablies par la société.

En ce sens Thiouye (2015) soutient que « l'éducation des filles en Afrique et au Sénégal dans la période précoloniale se faisait sous trois registres : la procréation d'enfants et l'aptitude à s'en occuper ; la production de nourriture et le travail aux champs ; la préparation des aliments et le savoir-faire culinaire. C'est particulièrement sur la réussite en tant que future mère et épouse qui était centré les ambitions de la petite fille. En effet le modèle éducatif appliqué à la petite fille devrait permettre d'assurer et de perpétuer les traditions et coutumes et surtout d'assurer la cohésion sociale et l'organisation économique. » (p.19)

Pendant très longtemps, la fille était confinée dans un rôle qui lui prédestiné. Cette situation pouvant laisser transparaître une place restrictive dans une société dynamique. C'est pourquoi, même avec la présence d'un « système moderne », système éducatif colonial, et l'émergence de nouvelles représentations évolutives par rapport à l'éducation des filles se sont présentées de façon difficile.

3.2. *L'éducation des filles au Sénégal durant la période coloniale*

L'essentiel des aspects liés à l'éducation traditionnelle des filles ont côtoyé le dispositif mis en place par le système éducatif colonial. Ces survivances de la tradition se sont présentées comme des difficultés majeurs face au projet assimilationniste du colonisateur.

C'est dans ce cadre que Thioye (2015) rappelle que Germaine le Goff, alors directrice de l'école des jeunes filles de Rufisque, considérait que le but n'était pas de créer des « femmes fonctionnaires », ni « des femmes savantes » mais des femmes tout court, capables de répondre aux besoins des nouveaux hommes instruits. (p.17)

Ces arguments renforcent l'idée selon laquelle pendant la colonisation, l'instruction des filles était un concept tout nouveau et où le libre choix de la construction personnelle d'un plan de carrière n'était pas envisageable. [...] L'école dont le potentiel libérateur devait offrir un affranchissement aux premières africaines diplômées en AOF, les confinait à contrario dans une position inférieure par rapport aux hommes. L'enseignement reçu par les jeunes filles devait servir de socle au projet colonial de la « famille évoluée ». (Thioye, 2015, p.21)

Par ailleurs, il faut ajouter que « l'enseignement des jeunes filles est assuré par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny à Saint-Louis et à Gorée, et par les Dames de l'Immaculée Conception de Castres à Dakar et à Rufisque. » (Thioye, 2015)

A partir de ce moment, une certaine adhésion de la part des populations locales voit le jour sur le fait d'accepter de laisser les filles suivre une éducation moderne dans l'école coloniale. Cela va s'en dire que les perceptions qu'elles avaient sur la façon d'éduquer les filles dans la société traditionnelle ont beaucoup évolué pour maintenant épouser d'autres valeurs, qui forcément auront un impact sur le statut et la position de la fille dans la société. Ainsi, de préciser que dans les écoles, selon Ly (2001) les filles apprenaient le français, le calcul et suivaient surtout des cours d'hygiène. (p.146)

Néanmoins, Thioye (2015) rappelle que « si le fait d'envoyer, les jeunes garçons de l'A.O. F était plus facilement accepté par la société sénégalaise de l'époque, ce ne fut pas le cas concernant les jeunes filles. » (p.16)

Malgré cela, Boubacar Ly précise qu'il fut créé « le 21 juillet 1938 l'école normale des jeunes filles de Rufisque. [...] Il s'agit ici de la nécessité de scolariser davantage les filles, de la création d'un enseignement de formation de cadres féminins (sages-femmes, infirmières, monitrices) qui n'existait pas. » (Niang, 2006, p.57)

Ainsi, de l'idée selon laquelle l'éducation des filles ne présente aucun intérêt et est en porte à faux avec le rôle assigné à la fille dans la société traditionnelle et par le pouvoir colonial dans un premier, il est constaté cependant une évolution positive sur les perceptions que l'on pouvait avoir sur cette éducation. « La résistance des parents et l'abandon de l'école par les filles ont poussé l'administration coloniale à développer des stratégies afin d'encourager les parents et les filles à fréquenter l'école. » (Niang, 2006, p.71)

Citant Catherine Coquery-Vidrovitch, Thioye (2015) énonce que « les seuls débouchés possibles pendant longtemps à l'époque de la colonisation étaient ceux de domestiques, d'enseignantes, ou de ménagères. Ce schéma restrictif d'un avenir préalablement tracé, a considérablement réduit le pouvoir originel de la femme africaine et accentué la domination masculine. » (p.24).

4. L'éducation des filles au Sénégal de l'Indépendance à nos jours

4.1. La situation de l'éducation des filles de 1960 au EGEF

D'après Lange Marie France, citée par Thioye (2015), en 1960, les filles constituent en moyenne pour l'Afrique subsaharienne près de 32 % des effectifs de l'enseignement primaire. Ce pourcentage a nettement progressé de 4% et a atteint 36% en 1970. L'Etat du Sénégal concerné par ces chiffres avait donc réussi à stabiliser le taux de scolarisation des filles après les indépendances. C'est la crise des années 1980 qui a engendré la déscolarisation et la déperdition scolaire des jeunes filles, ce qui a fortement ralenti l'objectif de scolarisation globale à l'école primaire. (p.31)

Ndeye Tening Niang de préciser que « l'intérêt pour les femmes a commencé à se manifester dans les années 1980 à la suite de la rencontre des Etats Généraux de l'Education et de la Formation (E.G.E.F) et avec les projets de développement, mais les prévisions à l'égard des filles et des femmes en général se brisent suite aux politiques d'ajustement structurelles. » (p.72).

4.2. L'éducation des filles des EGEF au Forum de Dakar

Les Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF) ont permis de faire le diagnostic des véritables problèmes du système éducatif sénégalais et de jeter les premières bases d'une école sénégalaise. C'est ainsi qu'en « 1990, afin d'apporter des solutions à la crise qui affecte l'environnement éducatif en général et la scolarisation des filles en particulier [...], « une conférence panafricaine sur l'éducation des filles est organisée dans le cadre du programme « Priorité Afrique » de l'UNESCO et du comité mixte UNICEF/UNESCO sur la scolarisation des filles. » Cette rencontre « s'est tenue à Ouagadougou en 1993, et est considérée comme le point culminant du déferlement des études, des séminaires sur la scolarisation des filles en Afrique. » (p.72) Ainsi, l'élaboration et la mise en application du programme SCOFI a permis de réaliser des progrès importants sur la scolarisation des filles. Pour la première fois dans l'histoire éducative du Sénégal une politique de scolarisation des filles a été enclenchée.

Thioye (2015) revient sur les conclusions du forum de Fatick qui s'est tenu en 1995 et avait comme objectif de créer un plan d'action gouvernemental en faveur de la scolarisation des filles. Celles-ci se sont orientées vers « l'élimination des disparités entre groupes sociaux (riches et pauvres), entre les sexes, entre les milieux urbain et rural, et entre les différents niveaux d'enseignement (primaire, secondaire et universitaire, privé et public). Toutefois, une attention cruciale y a été accordée à la promotion scolaire du sexe féminin. » (p.17).

4.3. La situation de l'éducation des filles au Sénégal à partir 2000

Citant « le rapport de l'enquête sur les objectifs de la fin de la décennie sur l'enfance (MICS-II, 2000) du gouvernement du Sénégal et de l'UNICEF » Niang souligne que « l'objectif retenu est l'accès universel à l'éducation de base et, l'achèvement du cycle d'enseignement élémentaire par au moins 80% des enfants scolarisables au terme d'un enseignement formel et non formel de standard qui obéit à des normes comparables, avec la réduction de l'écart qui existe entre garçons et filles. » (p.86) Ceci traduit l'un des objectifs phare que l'Etat du Sénégal s'est fixé dans le cadre du Programme de Développement de l'Education et de la Formation (PDEF). Autour du triptyque accès, qualité et gestion, le premier axe a permis de faire un bond considérable par rapport à la scolarisation des filles.

5. Discussion

Les idées entretenues sur l'éducation des filles, la pertinence et son utilité ont fait l'objet d'une évolution suivant le cours de l'histoire du système éducatif sénégalais. Les objectifs assignés à cette éducation ont varié selon les besoins du moment et le rôle attribué à la femme dans la société. Cette transformation peut être imputée aux différents facteurs qui caractérisent l'environnement social de la femme. C'est pourquoi, à partir d'un rôle confiné au statut de future mère et de bonne épouse, l'éducation de la femme s'est vue recentrée avec le contact de la politique coloniale. Cette dernière a introduit l'école moderne afin de dérouler sa feuille de route en matière de politique coloniale. Sous un autre aspect, la cause du recentrage de l'éducation des filles pourrait être imputée aux exigences d'un monde moderne. Il faut le reconnaître, le brassage culturel a beaucoup contribué à l'évolution de ces représentations sur l'éducation des filles. En effet, la culture traditionnelle africaine a donné un rôle et un statut à la femme et lui a attribué un type d'éducation qui la place a priori comme membre exclusivement destiné à faire une bonne épouse, une mère de famille et par conséquent satisfaire les tâches ménagères. En somme, c'est sous cet angle qu'est placée l'éducation des filles.

S'en suit un brassage avec la culture arabo-islamique qui vient consolider le statut qu'occupait déjà la femme. C'est avec l'arrivée de la colonisation caractérisée par la rencontre de différentes cultures que les perceptions sur le statut de la femme, sa place dans la société et l'éducation des filles ont commencé à évoluer. L'enrôlement des enfants qui a démarré avec l'installation de la classe mutuelle de Jean Dard en 1817 à Saint-Louis du Sénégal a poussé les populations à s'intéresser davantage à l'école moderne. Il a concerné d'abord les garçons puis quelques filles. Finalement une bonne partie des populations des villes coloniales ont commencé à accorder un intérêt à l'école moderne et à avoir une perception positive sur la pertinence de développer l'éducation des filles. Les décideurs ont compris que l'approche ne peut qu'être globale si l'on veut une production pertinente et efficace de ressources humaines de qualité. Par ailleurs, la société dans son organisation a aussi commencé à lâcher du lest pour comprendre finalement que le modèle d'éducation des filles dans un contexte évolutif ne pouvait être statique. C'est en ce sens que Niang (2006) revient sur les propos de Vida Yeboah (Ghana), responsable de l'organisation panafricaine du Forum des éducatrices africaines (FEA), qui soutient « qu'il faudrait montrer aux parents en quoi l'éducation des filles peut améliorer les perspectives de revenus. » C'est dans ce contexte qu'il faut placer les recommandations de Abibatou Ndiaye, présidente de la Fédération des associations de femmes du Sénégal, qui selon toujours Niang « a souligné la nécessité pour les mères de devenir plus actives au sein des associations de parents. » (p.90)

L'évolution des représentations de l'éducation des filles a permis l'amélioration de « l'accès et de la qualité de l'éducation des filles au Sénégal ». Ainsi, Niang (2006) souligne « une certaine évolution de l'inscription des filles dans le cycle primaire, au CI notamment. Cette situation observée au début des années 1990 est associée à l'émergence du programme spécifique de scolarisation des filles (SCOFI). Le pourcentage de filles admises au cycle primaire est passé de 38,4% en 1991/92 à 78,9% en 2000. Il en est de même de l'indice de parité qui est passé de 0,73 à 0,93% pour la même période. Cette situation cache cependant des disparités entre régions. Le PDEF précise cependant que des actions en faveur d'un plus grand accès des filles à l'école ont eu des effets bénéfiques sur la scolarisation des filles mais n'ont pas été suffisamment à la hauteur pour maintenir ces dernières à l'école. » (p.95)

C'est pourquoi, les efforts consentis par les différentes organisations telles que l'association pour la Scolarisation des Filles (SCOFI) au Sénégal et le Forum des Educatrices Africaines (FAWE) sont à saluer et à encourager. Le FAWE, une organisation créée en 1992, regroupe

les femmes ministres de l'éducation nationales, des rectrices d'universités et d'autres femmes occupant des postes de décideurs en Afrique). Leur mission se résume à l'accès, au maintien et à la performance des filles. Par ailleurs, elles s'orientent vers les politiques, le partenariat, le renforcement des capacités, le plaidoyer/IEC, la démonstration et l'intégration. (p.98).

FAWE/Sénégal, selon Niang (2006), « a élaboré un programme intégrateur qui met l'épanouissement de la fille au centre du dispositif. Cet épanouissement passe par l'éducation de la fille pour en faire une citoyenne responsable, utile à son pays sur tous les plans, confiante et sûre d'elle grâce à une bonne instruction, une vaste culture et un développement optimum de ses facultés. » (p.98)

Au regard de ce qui précède, nous constatons que les représentations sur l'éducation des filles ont évolué de façon significative. En effet, considéré comme un sujet tabou dans la période précoloniale et au début de la colonisation, l'éducation des filles à l'école moderne a évolué pour être acceptée par une bonne partie de la population. Aujourd'hui, elle fait l'objet d'une revendication et d'une plus grande exigence. Les filles et les femmes considèrent l'éducation comme un droit inaliénable et veulent se hisser au même rang que les garçons et les hommes, d'où la notion d'équité. C'est pourquoi les gouvernants et les partenaires sont en train de mettre en œuvre des stratégies visant à développer l'éducation des filles et des femmes mais aussi à éradiquer les écarts qui existent entre les deux sexes.

Conclusion

L'éducation est un droit fondamental pour tous les enfants, selon l'article 28 de la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ratifiée par 195 pays. Toutefois, ce droit n'a pas toujours été de vigueur dans le système éducatif sénégalais. La scolarisation des filles au Sénégal met en évidence une trajectoire historique en se déployant de l'époque coloniale à nos jours. Cette situation permet de percevoir une certaine évolution dans la manière de considérer et d'appréhender la scolarisation des filles.

La société traditionnelle, dans son organisation a octroyé un type d'éducation à la fille et un statut à la femme. Ces dernières sont encadrées et formées à jouer pleinement le rôle de futur mère et de bonne épouse. Cependant, l'héritage d'un système éducatif colonial suivi d'un ensemble de réformes vont jeter les premières bases d'une école sénégalaise et vont accélérer les changements de représentation sur la scolarisation des filles. Il faut noter dès lors les efforts énormes qui ont été faits depuis la rencontre de Jomtien en 1990 avec le lancement du concept de l'Education pour Tous (EPT). Ainsi, les filles au même titre que les garçons ont l'ambition d'aller à l'école et d'y rester.

Les Etats Généraux de l'Education et de la Formation (EGEF) ont permis de faire le diagnostic des véritables problèmes du système éducatif sénégalais et de jeter les premières bases d'une école sénégalaise. C'est ainsi qu'en « 1990, afin d'apporter des solutions à la crise qui affecte l'environnement éducatif en général et la scolarisation des filles en particulier [...], « une conférence panafricaine sur l'éducation des filles est organisée dans le cadre du programme « Priorité Afrique » de l'UNESCO et du comité mixte UNICEF/UNESCO sur la scolarisation des filles. » Ces facteurs font qu'aujourd'hui, les représentations sur la scolarisation des filles ont beaucoup évolué pour enfin militer en faveur du maintien de la fille dans le système scolaire.

Références bibliographiques

- Banque mondiale, (2018). The cost of not educating girls missed opportunities: the high cost of not educating girls,.
- Banque mondiale. (2011). Accélérer l'accès des filles à l'éducation. Rapport d'avancement de l'Initiative Fast Track (Rapport d'avancement) (p. 20). Washington, D.C., U.S.A.
- CCIEF/MEN. (2008). Plan de développement pour l'éducation des filles au Sénégal (2009-2011). MEN, Dakar, Sénégal. 99 pages.
- Desalmand, P. (1986). Histoire de l'éducation en Côte d'Ivoire. De la conférence de Brazzaville à nos jours, Tome 2, Nande Sion : Arenthon, pp.503-505.
- Diallo, K. (2001). L'influence des facteurs familiaux, scolaires et individuels sur l'abandon scolaire des filles de l'enseignement fondamental en milieu rural de la région de Ségou au Mali (Université Laval, Laval, Québec, Canada). Repéré à <http://elibrary.ru/item.asp?id=6691249>
- Diop, K. M. (1998). Rôles joués par les mères dans la vie scolaire des filles. Mémoire de DEA soutenu à la Chaire Unesco des Sciences de l'éducation (CUSE) Dakar.
- Duray C. (2000). L'éducation de base non formelle au Sénégal. Enjeux et perspectives. Université de Droit, d'Economie et des Sciences d'Aix en Provence. Mémoire de Diplôme.
- Ernest Harch (2000) « Le forum mondial sur l'éducation fait de l'Afrique une priorité. Le sommet de Dakar met l'accent sur l'éducation de base pour tous » in Afrique Relance, une publication des Nations Unies en ligne.
- Lange, M.-F. (dir.). (1998). L'école et les filles en Afrique: scolarisation sous conditions. Paris : Karthala.
- Moguéro, L. (2009). « La scolarisation des filles à Dakar au cours de la décennie 1990-2000 », Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, 8 | 191-209.
- Ly, B. (2001). Les instituteurs sénégalais de la période coloniale (1903-1945) – Sociologie historique de l'une des composantes de la catégorie sociale des « évolués ». Paris, France.
- Mayeur, F. (1976). L'enseignement secondaire des jeunes filles (1867-1924). Le Mouvement social, (96), 103-110.
- MEN. (2007). Guide pour la formation de formateurs et de formatrices: pour l'intégration du genre dans les systèmes éducatifs en Afrique. MEN, Dakar, Sénégal. 76 pages.
- Thioye, N. T. (2015). La scolarisation des filles à l'ère des réformes éducatives au Sénégal. Science politique. « dumas-01294503 »
- Niang, N. T. (2006). La scolarisation des filles dans cycle élémentaire au Sénégal 1817-2006, Approche historique et sociologique, Mémoire de DEA, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.
- Sow, A. (2004). L'enseignement de l'histoire au Sénégal : Des premières écoles (1817) à la réforme de 1998. Thèse de Doctorat d'État ès Lettres et Sciences humaines (tome1).
- UNESCO. (2000). Cadre d'action de Dakar í (p. 79).
- UNESCO. (2013). Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Objectifs du millénaire pour le développement. Repéré 20 juin 2017, à https://www.google.ca/?hl=fr&gws_rd=ssl#hl=fr&q=UNESCO,+2013,+Objectif%203%20A03%20A0:+promouvoir+1%27%C3%A9galit%C3%A9+des+sexes+et+1%27au
- UNESCO. (2015). Éducation pour tous 2000-2015: progrès et enjeux : rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015. Paris : Éd. Unesco.

- UNESCO. (2015). Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Objectifs du millénaire pour le développement (rapport de 2013). Repéré 20 juin 2017, à [https://www.google.ca/?hl=fr&gws_rd=ssl#hl=fr&q=UNESCO,+2013,+Objectif%20A03%20A0:+promouvoir+l%27%C3%A9galit%C3%A9+des+sexes+et+l%27autonomisation+des++%09femmes.+Objectifs+du+mill%C3%A9naire+pour+le+d%C3%A9veloppement+\(rapport+de+2013\).](https://www.google.ca/?hl=fr&gws_rd=ssl#hl=fr&q=UNESCO,+2013,+Objectif%20A03%20A0:+promouvoir+l%27%C3%A9galit%C3%A9+des+sexes+et+l%27autonomisation+des++%09femmes.+Objectifs+du+mill%C3%A9naire+pour+le+d%C3%A9veloppement+(rapport+de+2013).)
- Zoundi, L. (2008). Les politiques de la Banque mondiale relatives à la promotion de l'éducation des filles dans les pays en développement: promesse d'équité ou renforcement des inégalités. *Canadian Journal of Education*, 31(1), 229-254.